

Ecole(s) ou RPI :

FICHE DE DIALOGUE

Phase 1 : Document B et C à retourner à l'IEEN pour le 30 novembre 2021 (format électronique)

ANALYSE DE L'EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

	Oui	Non
- Cohérence avec le projet académique et les priorités départementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Conformité aux programmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cohérence entre les éléments de constat et les axes prioritaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cohérence entre les axes prioritaires et les objectifs déclinés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cohérence entre les objectifs déclinés et les critères d'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Phase 2 : si nécessaire (à retourner pour le 30 janvier 2022)

EVOLUTIONS APPORTÉES

PAR LE CONSEIL DES MAÎTRES DU.....

AVIS DE CONFORMITE DE L'I.E.N.

Projet conforme

Projet non-conforme

Signature de l'IEEN :

Phase 3 : Documents B et C à retourner à l'IEEN à échéance du 2^oconseil d'école (mars 2022) (format papier)

ADOPTION AU CONSEIL D'ECOLE DU

Signature du président du conseil d'école :

Phase 4 :

VALIDATION PAR L'IA-DASEN ou son représentant

Date et signature de l'IA-DASEN ou son représentant :